

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE BROUSSES ET VILLARET  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2021**

Envoyé en préfecture le 02/04/2021  
Reçu en préfecture le 02/04/2021  
Affiché le   
ID : 011-211100524-20210401-PV01042021-DE

L'an deux mille vingt-et-un le premier avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal à huis clos, sous la présidence de Yannick DUFOUR-LORIOLE, Maire.

**Présents :** Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick ; Monsieur PETERMANN Jean-Louis ; Madame BONNAFOUS-CUBEROS Virginie ; Monsieur Olivier BOURJADE ; Monsieur JAMBERT Mathieu ; Madame PECH Pierrette ; Madame BONNAFOUS Nadine ; Madame Pascale MARTINEZ ; Monsieur LAFFON Gilles.

**Absents excusés :** Monsieur JUST Stéphane a donné procuration à Madame PECH Pierrette ;

**Secrétaire :** Madame BONNAFOUS-CUBEROS Virginie ;

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation conseil municipal du 11 mars 2021
- Renouvellement contrat de l'eau et l'assainissement – choix maître d'œuvre (convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage)
- Missions temporaires – Convention avec le centre de gestion de l'Aude
- Compte administratif M14 2020
- Compte de gestion M14 2020
- Affectation des résultats M14 2020
- Compte administratif M49 2020
- Compte de gestion M49 2020
- Affectation des résultats M49 2020
- Questions diverses

**Approbation du conseil municipal en date du 11 mars 2021**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 11 mars 2021.

Aucune observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**Renouvellement contrat de l'eau et l'assainissement – choix maître d'œuvre (convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les contrats de délégation avec Véolia pour les services de l'eau et l'assainissement arrivent à échéance au 31 décembre 2021, et qu'une procédure de DSP doit être lancée.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux devis afin de choisir un maître d'œuvre pour l'organisation et le suivi d'une procédure de DSP :

- **Devis COGITE 316 Rue Henri Becquerel 11400 CASTELNAUDARY d'un montant de 8 962.50€HT, soit 10 755.00€TTC**
- **Devis ATD11 Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE CEDEX 9 d'un montant de 6 844.00€HT, soit 8 212.80€TTC**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre connaissance des deux devis, et de procéder au vote du choix du maître d'œuvre.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir l'ATD11 pour un montant de **6 844.00€HT, soit 8 212.80€TTC** ; et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage ; et à lancer la procédure.

**Missions temporaires – Convention avec le centre de gestion de l'Aude**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le centre de gestion a créé, et mis en place un service de mise à disposition de personnel. Il propose de faire appel à ce service en cas d'absence du personnel titulaire de la commune ou du surcroît de travail. Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée une convention passée avec le centre de gestion en précisant les conditions d'exécution de cette mise à disposition.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

**Compte administratif / Compte de gestion / Affectation des résultats M14 2020**

Monsieur le Maire présente successivement le compte administratif, puis le compte de gestion du trésorier.

Il précise que ceux-ci sont en concordances, puis il invite les conseillers municipaux à les voter et quitte la salle pour le vote du compte administratif.

- Compte administratif et compte de gestion 2020 commune**

<b>M14</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
Recettes	380 351.90	Dépenses	279 610.76
Report exercice 2019 excédent	92 815.97		
<b>Excédent exercice</b>	<b>100 741.14</b>		
<b>Résultat de clôture (report 2019+excédent exercice)</b>			
	<b>193 557.11</b>		
<b>Investissement</b>			
Recettes	337 899.68	Dépenses	264 122.96
		Report exercice 2019 déficit	105 553.98
<b>Excédent exercice</b>	<b>73 776.72</b>	<b>Résultat de clôture (report 2019+ déficit exercice)</b>	<b>-31 777.26</b>

$$\text{Résultat de clôture 2020} = 193\,557.11 - 31\,777.26$$

$$= 161\,779.85\text{€}$$

Monsieur le Maire quitte la salle, et le conseil municipal décide à l'unanimité le vote du compte administratif (voix 9). Le conseil municipal décide à l'unanimité le vote du compte de gestion. Après avoir entendu et approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2020, Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat pour le budget M14 comme suit :

- Affectation du résultat M14:** Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 193 557.11€  
On affecte :
  - au 1068 pour couvrir le besoin de financement en investissement : 85 951.24 €
  - Affectation de l'excédent reporté (R002) : 107 605.87€

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat.

**Compte administratif / Compte de gestion / Affectation des résultats M49 2020**

Monsieur le Maire présente successivement le compte administratif, puis le compte de gestion du trésorier. Il précise que ceux-ci sont en concordances, puis il invite les conseillers municipaux à les voter et quitte la salle pour le vote du compte administratif.

- Compte administratif et compte de gestion 2020 M49**

<b>M49</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
Recettes	32 695.64	Dépenses	35 387.59
		Report exercice 2019 déficit	3 936.19
		<b>Déficit exercice</b>	<b>2 691.95</b>
<b>Résultat de clôture (report 2019+excédent exercice)</b>			
			<b>6 628.14</b>
<b>Investissement</b>			
Recettes	26 412.37	Dépenses	28 515.53
		Report exercice 2019 déficit	8 909.82
		<b>Déficit exercice</b>	<b>2 103.16</b>
<b>Résultat de clôture (report 2019+ déficit exercice)</b>			
			<b>11 012.98</b>

$$\text{Résultat de clôture 2020} = 6\,628.14 + 11\,012.98$$

$$= - 17\,641.12\text{€}$$

Monsieur le Maire quitte la salle, et le conseil municipal décide à l'unanimité le vote du compte administratif (voix 9). Le conseil municipal décide à l'unanimité le vote du compte de gestion.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2020, Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat pour le budget M49 comme suit :

- **Affectation du résultat M49** : Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit d'exploitation de 6 628.14€

On affecte :

- Affectation (D002) : 6 628.14€

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat.

### Questions diverses :

- La mairie est informée qu'une association du village souhaite relancer la dynamique du marché. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de Madame Catherine PUYALTO et de Madame Laurence LANGLOIS.
- Monsieur le Maire présente une offre de la société TDF pour l'acquisition d'une parcelle de 160 m<sup>2</sup> pour l'implantation d'une antenne téléphonique. Le conseil municipal décide de se rapprocher des mairies voisines pour voir les offres qu'ils ont reçues, puis de faire une consultation de la population.
- Monsieur le Maire présente deux devis pour la maintenance du site internet de la mairie :  
OPTRA GROUP : 656.38 euros  
AUDE WEB DESIGN : 348.00 euros  
Le conseil municipal décide de remettre ce point à la prochaine réunion.
- **Résultat de la 3<sup>ème</sup> consultation** portant sur le lancement d'une étude de faisabilité d'un parc photovoltaïque :  
**Pour: 82 voix (67.2%)**  
**Contre : 35 voix (28.7%)**  
**Sans opinion : 5 voix (4.10%)**

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal est clos à 20h15.

Le secrétaire

Monsieur le Maire

